

LA LETTRE

du Pays d'Etain

A VOS MARQUES, PRÊTS, TRIEZ !

Les règles du tri, à la maison comme en déchetterie, ont beaucoup évolué ces dernières années, et s'y retrouver peut parfois sembler compliqué.

Ces évolutions nous permettent toutefois d'avancer vers le recyclage ou la valorisation de plus en plus de produits, qui sont ainsi détournés des ordures ménagères ou de la benne non recyclable.

Vous trouverez dans cette lettre quelques rappels des consignes, pour limiter les hésitations et les erreurs de tri.

LES EMBALLAGES PLASTIQUE, MÉTALLIQUES, LE PAPIER ET LES CARTONNETTES →



Bouteilles et flacons plastiques



Pots, barquettes plastiques



Pots, barquettes polystyrène



Films plastiques, blisters, opercules



Canettes, conserves vides



Briques alimentaires



Papier journal, magazines



Emballages en carton, cartonnettes



Cartons bruns de petite taille (boîte de chaussure maximum)



Les gros cartons doivent être apportés en déchetterie



Pour être recyclés, les déchets doivent être vidés et séparés (non imbriqués)

LE VERRE →



Bouteilles, pots, bocaux, flacons en verre

 Vaisselle et plats en Pyrex interdits

LE TEXTILE →



Vêtements



Chaussures liées par paire



Linge de maison (draps, serviettes...)



A déposer propres et secs, dans un sac fermé, dans une borne de collecte

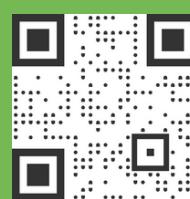
LE TRI SUR LE BOUT DES DOIGTS

Une questions sur vos déchets ? La réponse se trouve sans doute sur **l'application gratuite SMET au tri** !

Vous ne souhaitez pas télécharger d'application ? Retrouvez toutes les informations sur la version web à l'adresse www.smetautri.fr

SMET AU TRI

L'APPLI QUI VOUS SAUVE LE TRI



GUIDE DU TRI | HORAIRES DE DÉCHETTERIE

CALENDRIER DE COLLECTE | ACTUALITES

CARTE DES PAV | NOTIFICATIONS

TRIÉS, C'EST BIEN. SÉPARÉS, C'EST ENCORE MIEUX !

Le sac jaune n'est que la première étape de la chaîne qui permet de recycler nos emballages, papiers et cartons.

Les déchets sont transportés au centre de tri de La Veuve (51). Là-bas, les sacs sont ouverts, et leur contenu trié par différentes machines :

- trommels qui séparent les déchets par taille (les déchets de moins de 2cm sont écartés à cette étape)
- trieurs optiques qui différencient les déchets par matière (notamment différents types de plastiques)
- aimants et boucles à courant de Foucault pour trier les emballages métalliques
- aspirateurs pour les films plastiques

En fin de chaîne, des agents valoristes contrôlent la qualité du tri et retirent certains indésirables.



En cas de besoin ponctuel de contenant supplémentaire pour les ordures ménagères, pensez au sac rouge, vendu à la CODECOM au prix de 4€. Renseignements : 03.29.87.86.08

DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE

Peut-être avez vous eu déjà l'occasion de le rencontrer : Monsieur Hainot est le nouveau gardien de la déchetterie d'Etain. Depuis janvier, il accueille, guide et conseille les usagers sur le bon tri de leurs déchets.

Pour l'aider dans ses missions, nous vous rappelons quelques bonnes pratiques :

- **pré-triez vos déchets avant d'arriver en déchetterie** ; cela vous permettra de gagner du temps sur place !
- **les sacs fermés ne sont pas acceptés en déchetterie** : les déchets doivent être triés, et les ordures ménagères ne sont pas acceptées en déchetterie, elles doivent être présentées à la collecte dans votre bac individuel.

Enfin, pour le bien-être de tous, nous vous rappelons que tous les agents sont à votre écoute et appliquent les règles de tri : merci de rester poli et respectueux à leur égard et de ne pas faire preuve d'incivilité.



NOUVELLES FILIÈRES

Depuis fin 2024, de nouvelles filières ont réorganisé le tri à la déchetterie.



Déchets en bois de catégorie mobilier, jeux, jouets, bricolage, jardin, construction, bâtiment



Cagettes et palettes en bois



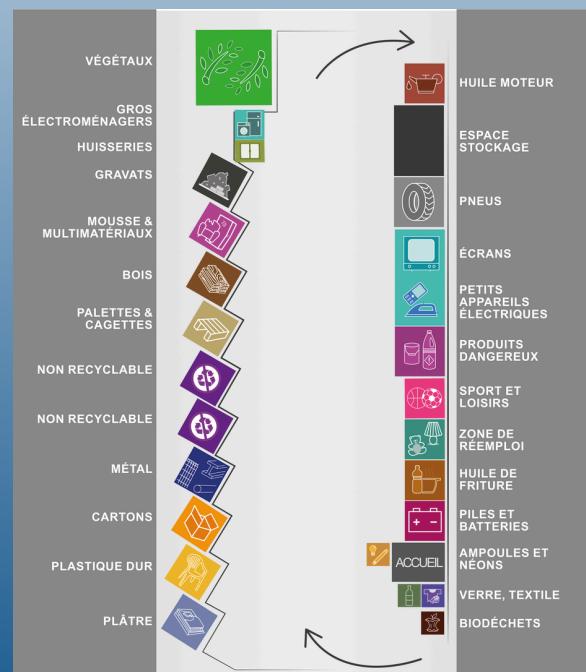
Déchets en plastique de catégorie mobilier, jeux, jouets, bricolage, jardin, construction, bâtiment



Déchets en mousse ou faits de **plusieurs matières** (matelas, canapés, meubles de salle de bain...)



Plaques de plâtre avec ou sans isolant (sans faïence)



Pour permettre le recyclage des déchets, **il est donc impératif de bien les vider et de les séparer (ne pas les imbriquer les uns dans les autres), pour bien les jeter en vrac dans le sac jaune** : en effet, un pot yaourt mis dans un sachet plastique par exemple ne pourra pas être repéré par les machines, et sera orienté vers les indésirables et incinéré.

Par ailleurs, pour éviter que les papiers, cartons, emballages... de votre sac jaune soient souillés, abimés par la pluie et donc rejetés, pensez à bien fermer votre sac et ne le sortez que la veille au soir.

Les refus de tri ont coûté **16 855€** à la collectivité en 2024



DÉCHETS SÉPARÉS = DÉCHETS RECYCLÉS

Calendrier des collectes 2026

Les bacs et les
sacs doivent
être sortis la
veille du jour
de collecte



COLLECTE SELECTIVE

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine impaire) **toute la commune d'Etain sauf Av. Gén. de Gaulle - Haut Bois - Lot. du Moulin - Rte Damvillers - Rte de Foameix - Rue des Grèves - Rue du Cimetière**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ve 02	Ve 13	Ve 13	Ve 10	Sa 05*	Ve 03	Ve 14	Ve 11	Ve 09	Ve 06	Ve 04	Ve 18
Ve 16	Ve 27	Ve 27	Ve 24	Ve 22	Ve 19	Ve 17	Ve 28	Ve 25	Ve 23	Ve 20	Ve 20
Ve 30					Ve 31						

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine paire), **hyper centre Etain* avec Av. Gén. de Gaulle - Haut Bois - Lot. du Moulin - Rte Damvillers - Rte de Foameix - Rue des Grèves - Rue du Cimetière**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ve 09	Ve 06	Ve 06	Ve 03	Sa 02*	Ve 12	Ve 10	Ve 07	Ve 04	Ve 02	Ve 13	Ve 11
Ve 23	Ve 20	Ve 20	Ve 17	Ve 15	Ve 26	Ve 24	Ve 21	Ve 18	Ve 16	Ve 27	Sa 26*
					Ve 29						Ve 30

- Hyper centre Etain: Rue Justin Paul + HLM; HLM rue du Colonel Autun; Maison de retraite; Place de la Martinique; Place des Fusillés; Place J B Rouillon; Rue Chanoine Bonne, Rue Pasteur; Rue Raymond Poincaré, Rue Saint Martin; Rue Thiens, Impasse Beethoven, Rue Vandière

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Les MARDIS tous les 15 jours (semaines impaires), **toute la commune d'Etain sauf Av. Gén. de Gaulle - Haut Bois - Lot. du Moulin - Rte Damvillers - Rte de Foameix - Rue des Grèves - Rue du Cimetière - Cités Patton- Lot. des Cens - Lot. des Clairs Chênes**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ma 13	Ma 10	Ma 10	Ma 07	Ma 05	Ma 02	Sa 11*	Ma 11	Ma 08	Ma 06	Ma 03	Ma 01
Ma 27	Ma 24	Ma 24	Ma 21	Ma 19	Ma 16	Ma 28	Ma 25	Ma 22	Ma 20	Ma 17	Ma 15
				Ma 30							Ma 29

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine impaire) **Av. Gén. de Gaulle - Haut Bois - Lot. du Moulin - Rte Damvillers - Rte de Foameix - Rue des Grèves - Rue du Cimetière - Cités Patton- Lot. des Cens - Lot. des Clairs Chênes**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ve 02	Ve 13	Ve 13	Ve 10	Sa 09*	Ve 05	Ve 03	Ve 14	Ve 11	Ve 09	Ve 06	Ve 04
Ve 16	Ve 27	Ve 27	Ve 24	Ve 22	Ve 19	Ve 17	Ve 28	Ve 25	Ve 23	Ve 20	Ve 18
Ve 30					Ve 31						

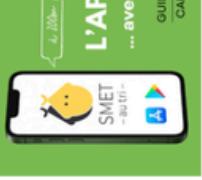
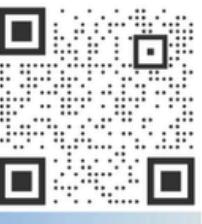
Report de collecte jours fériés * : Vendredi 1er mai reporté au samedi 02 mai

Vendredi 08 mai reporté au samedi 09 mai

Mardi 14 juillet avancé au samedi 11 juillet

Mercredi 11 novembre reporté au samedi 14 novembre

Vendredi 25 décembre reporté au samedi 26 décembre



LA BORNE VERRE LA PLUS PROCHE, C'EST PAR QUI ?
SMET AU TRI 2.0
L'APPLI QUI VOUS SAUVE LE TRI
... avec sa carte des points d'apport volontaire

GUIDE DU TRI | HORAIRES DE DÉCHETTERIE | ACTUALITÉS | NOTIFICATIONS
CALENDRIER DE COLLECTE

Calendrier des collectes 2026

Les bacs et les
sacs doivent
être sortis la
veille du jour
de collecte

COLLECTE SELECTIVE

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ve 09	Ve 06	Ve 03	Ve 12	Ve 10	Ve 07	Ve 04	Ve 02	Ve 13	Ve 11	Ve 27	Sa 26*
Ve 23	Ve 20	Ve 17	Ve 15	Ve 13	Ve 24	Ve 21	Ve 18	Ve 30	Ve 29	Ve 27	Ve 30

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine paire) tous les villages

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ma 06	Ma 03	Ma 03	Ma 14	Ma 12	Ma 09	Ma 07	Ma 04	Ma 01	Ma 13	Ma 10	Ma 08
Ma 20	Ma 17	Ma 17	Ma 28	Ma 26	Ma 23	Ma 21	Ma 18	Ma 15	Ma 27	Ma 24	Ma 22

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Me 07	Me 04	Me 04	Me 01	Me 13	Me 10	Me 08	Me 05	Me 02	Me 14	Sa 14*	Me 09
Me 21	Me 18	Me 18	Me 15	Me 27	Me 24	Me 22	Me 19	Me 16	Me 28	Me 25	Me 23

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Les MARDIS tous les 15 jours (semaine paire),
Abaucourt-Hautecourt - Blanzée - Châtillon-sous-les-
côtes - Damiloup - Dieppe-sous-Douaumont - Eix -
Foameix-Ornel - Fromezey - Grimaucourt-en-
Woëvre - Maucourt-sur-Orne - Mogeville - Moranville
- Morgemoulin - Moulaïnville

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Me 07	Me 04	Me 04	Me 01	Me 13	Me 10	Me 08	Me 05	Me 02	Me 14	Sa 14*	Me 09
Me 21	Me 18	Me 18	Me 15	Me 27	Me 24	Me 22	Me 19	Me 16	Me 28	Me 25	Me 23

Les MERCREDIS tous les 15 jours (semaine paire),
Boinville - Buzy-Darmont - Gussainville - Lanhères -
Parfondrupt - Rouvres-en-Woëvre - St Jean les Buzy

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ve 02	Ve 13	Ve 13	Ve 10	Sa 09*	Ve 05	Ve 03	Ve 14	Ve 11	Ve 09	Ve 06	Ve 04
Ve 16	Ve 27	Ve 27	Ve 24	Ve 22	Ve 19	Ve 17	Ve 28	Ve 25	Ve 23	Ve 20	Ve 18

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine impaire),
Braquis - Herméville-en-Woëvre- Warcq

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ve 02	Ve 13	Ve 13	Ve 10	Sa 09*	Ve 05	Ve 03	Ve 14	Ve 11	Ve 09	Ve 06	Ve 04
Ve 16	Ve 27	Ve 27	Ve 24	Ve 22	Ve 19	Ve 17	Ve 28	Ve 25	Ve 23	Ve 20	Ve 18

Report de collecte jours fériés * : Vendredi 1er mai reporté au samedi 02 mai

Vendredi 08 mai reporté au samedi 09 mai

Mercredi 11 novembre reporté au samedi 14 novembre

Vendredi 25 décembre reporté au samedi 26 décembre

